



Empreintes
de
patrimoine
été 2022

exposition participative



Empreintes de patrimoine

exposition participative - été 2022

Appel à projets : participation & règlement

Contexte

La médiathèque intercommunale La Fée verte et son réseau c'est :

- des prêts de documents,
- des animations,
- des expositions.

Édition 2022. plus de temps pour créer

L'appel à projets vous est adressé plus tôt afin de vous permettre de produire des œuvres originales, pour une exposition participative. Cet appel à projets a pour vocation de réunir des œuvres d'artistes différents autour d'un thème. Cette année celui-ci est en relation avec le patrimoine bâti du territoire de Bièvre Est. Les œuvres attendues peuvent être de tous types : peintures, photos, sculptures, maquettes, compositions plastiques,... Elles devront rendre compte du patrimoine architectural et bâti : usines, monuments, habitations,...

Le jury choisira dans l'ensemble des œuvres proposées ce qui sera exposé à la Fée verte ou dans les bibliothèques du réseau ou dans les mairies des communes ne disposant pas de bibliothèque ou de médiathèque. Cet appel à projet est amené à être reconduit les années suivantes avec un autre thème.

Les dossiers seront retenus en fonction des critères suivants :

- 1- Originalité
- 2- Qualité artistique et culturelle
- 3- Possibilité d'accrochage à la médiathèque (critères de sécurité et de conservation, nombre de panneaux ou d'objets en accord avec les surfaces d'accrochage ou d'exposition)

Calendrier

Vous pouvez déposer dès maintenant vos dossiers.

La date limite de réception est fixée au 31 mars.

Ensuite, les dossiers seront examinés par un jury composé de bénévoles des médiathèques du réseau et d'élus de la communauté de communes de Bièvre Est. Ce jury se réunira pour délibérer en avril.

Les candidat(e)s sont averti(e)s du choix final par mail au mois de mai.

À la médiathèque La Fée verte, l'exposition se tiendra du 9 juillet au 3 septembre 2022, aux heures d'ouverture.

Le démontage de l'exposition se fera début septembre.

Profil des candidatures

Peuvent candidater :

- un artiste,
- un collectif d'artistes,
- une association,
- une collectivité.

Les candidatures issues de la communauté de communes de Bièvre Est seront privilégiées.

Pièces à joindre

- fiche à remplir (coordonnées, motivations et tout autre élément permettant au jury d'évaluer la qualité de votre proposition)
- présentation illustrée de la ou des pièces que vous proposez en y joignant des visuels de qualité (photo en bonne définition)

Conditions d'exposition

L'exposant pourra participer au montage et au démontage de l'exposition.

Il proposera un système d'accroche ou de présentation de l'œuvre ainsi que des cartels d'explication des œuvres exposées.

La ou les œuvres seront mises à disposition gratuitement par l'artiste pour l'ensemble des lieux d'exposition et toute la durée prévue.

L'exposant pourra éventuellement vendre ses œuvres. La Fée verte, les autres bibliothèques, les communes et la communauté de communes de Bièvre Est n'interviendront en aucun cas dans les transactions commerciales.

Le lieu d'accueil proposera une scénographie originale pour laquelle l'exposant pourra être sollicité.

Engagements de la collectivité

Elle s'engage à :

- présenter les œuvres retenues,
- proposer une scénographie,
- apporter une aide technique au montage et au démontage
- assurer la communication autour de l'exposition.

Engagements des artistes

Chaque exposant s'engage à assurer la ou les œuvres présentée(s) et fournira une attestation d'assurance. Le lieu d'accueil sera déchargé de toute responsabilité relative aux éventuels vols et dégradations.

Un contrat de prêt sera signé entre l'exposant et la commune concernée ou la communauté de communes de Bièvre Est.

